

DOSSIER DE PRESSE

DE L'HABITAT ADAPTÉ VERS L'HABITAT PARTAGÉ

14 JUIN 2023

CONCRÉTISATION DU PROJET HABITAT INCLUSIF
DE RABASTENS DE BIGORRE



La Communauté de Communes Adour Madiran a porté un projet d'habitat adapté, solution de logement transitoire avant d'intégrer une structure collective telle que l'EHPAD.

Elle souhaite maintenant se donner les moyens d'amener cet habitat adapté vers un habitat inclusif. Ce mode de gestion nécessite une implication humaine forte pour rendre les résidents acteurs de leur quotidien au plus proche d'une vie classique adaptée aux problématiques liées à l'âge et au handicap tout en intégrant les besoins de lien social et d'accompagnement liés à leur fragilité et/ou isolement.

L'habitat inclusif sur la commune de Rabastens de Bigorre

L'équipement a été acquis dans un premier temps pour y développer un pôle « enfance » comprenant un centre de loisirs sans hébergement d'une capacité de 40 à 50 places, d'une Maison d'Assistants Maternelles, des services de la PMI et d'un service médico-social.

L'immeuble comprenant 2 corps de bâtiment, le projet a été scindé en 2 :

- tranche ferme : création du pôle enfance dans la partie ouest, inaugurée en 2017
- tranche conditionnelle : volonté de créer un immeuble de rapport, c'est-à-dire générateur de revenus afin de venir compenser les frais d'investissement engagés.

Fort du constat d'une population vieillissante sur le territoire et d'une insuffisance d'offre de logements, tremplins entre la maison et l'EHPAD, la Communauté de Communes s'est posée la question de « comment vivre mieux vieux » notamment pour les personnes vieillissantes ou fragilisées qui ne peuvent plus rester à leur domicile, éloignées à la fois des soins de premier recours et des commodités.

Cela a poussé la réflexion à proposer une solution de logement transitoire avant d'intégrer une structure collective telle que l'EHPAD.

La présence de l'EHPAD à côté et des enfants à proximité (au centre de loisirs pendant les vacances et le mercredi) constituaient également une opportunité pour porter une réflexion sur des **activités intergénérationnelles**. Toutes les conditions sont réunies sur ce site pour faciliter les rencontres entre les enfants et les personnes âgées, partager des moments de convivialité et favoriser l'échange de connaissances et d'expériences.

Le 2^{ème} corps de bâtiment, dans la partie est, constitue donc la tranche conditionnelle du marché dont les travaux ont commencé en septembre 2019 et se sont achevés en mars 2020, accueillant donc 9 logements inclusifs sur 2 étages envisagés comme solution de logement pour les personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Il s'agit d'une alternative entre la vie à domicile et la vie en établissement.

Les locataires disposent d'un espace de vie privatif dont les équipements ont été conçus pour s'adapter au handicap et d'une grande salle de convivialité au rez-de-chaussée visant à favoriser l'échange et le lien social entre résidents.



Logements adaptés



Pôle enfance



Le projet de vie sociale et partagée de Rabastens de Bigorre

Objectif 1 : La veille

Il s'agit de sécuriser la vie à domicile des locataires (personnes âgées et/ou en situation de handicap)

Objectif 2 : Le soutien à la convivialité

Il s'agit d'une fonction préventive de la perte d'autonomie afin de prévenir le repli sur soi, le risque d'isolement et de solitude avec un maintien du lien social. Ce dernier doit être travaillé au sein de la résidence avec les locataires et les intervenants mais également sur l'extérieur avec la création de lien social extérieur à la structure.

Objectif 3 : Le soutien à l'autonomie de la personne

Il s'agit de favoriser leur maintien dans un logement ordinaire, les personnes âgées ou en situation de handicap doivent être accompagnées pour conserver au maximum leur autonomie sur les tâches du quotidien. Il peut ainsi s'agir d'un accompagnement personnalisé par une équipe médico-sociale (aides ménagères, infirmières...) mais ce

soutien peut également s'envisager de manière collective et partagée comme avec des ateliers de prévention (ateliers équilibre, activité physiques adaptées, cours de cuisine...)

Objectif 4 : L'aide à l'inclusion à sociale

Il s'agit de permettre aux habitants de participer à la vie du territoire, de mener une vie citoyenne. Cela se traduit par l'accès aux services et aux droits par exemple, l'accès à la culture, ou encore les activités et les liens intergénérationnels

La mission d'animation du projet de vie sociale et partagée a été confiée au collectif d'associations RIVAGES et plus particulièrement à Marie-Anik MATHIEU chargée d'élaborer, suivre, animer et évaluer le projet de vie sociale et partagée.

Le modèle de gouvernance et de gestion locative

Pour le projet d'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre, les élus de la CCAM en tant que propriétaires du bâtiment et volontaristes vers une politique favorisant le vieillissement et l'autonomie des personnes âgées, souhaitent garder la main sur les décisions et le choix de la gestion ainsi que sur les évolutions de l'habitat inclusif, soit une gouvernance en interne.

Concrètement, la collectivité reste à la tête de la gouvernance avec la propriété et la gestion du bâtiment, la gestion des admissions et des locations est externalisée et réalisée par un tiers, soit le traitement des demandes d'informations et des admissions (positives et négatives).

La mission de gestion locative adaptée a été confiée à l'association ATRIUM chargée de traiter les demandes d'informations, les admissions (tant positives que négatives) et la gestion locative.

Dans le projet d'habitat inclusif, un volet sur la coordination de la vie sociale et partagée apparaît en complément à la gestion des logements adaptés. La CCAM co-anime la coordination et le pilotage de l'habitat inclusif avec l'association ATRIUM.

NOS PARTENAIRES

GESTION LOCATIVE
ADAPTÉE



ANIMATION DU PROJET
DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE



SOUTIEN FINANCIER



CONTACT

Sébastien SAINT PICQ - CCAM

Communication

+33 (0)6 76 16 77 45

sebastien.saintpicq@adour-madiran.fr